

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 septembre 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le treize septembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	10	
- votants :	10	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne,
09 septembre 2023		Absents excusés : BANCEL Béatrice, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, GAY Arlette
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : TISSEUR Fabienne
09 septembre 2023		

N° 2023D408	AVENANT N° 3 CONTRAT MAITRISE D'ŒUVRE - CABINET RÉALITÉS
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que par décision du Maire du 22/09/2020 et par délibération du Conseil Municipal du 08/07/2021, la maîtrise d'œuvre pour le projet "requalification des rues St Pierre/la Quintaine/St Roch, rue des Liseurs, rue des Canuts – Programme 2021-2023" a été confié au bureau d'études REALITES urbanisme et aménagement.

Le marché de maîtrise d'œuvre s'élevait à 61.660 € HT (73.992 € TTC).

Monsieur Sylvain SERVY, membre de la Commission Voirie, présente que l'avenant n° 3 à ce marché, ayant pour la modification du projet de gestion des eaux pluviales sur la rue de la Quintaine et l'arrêt de l'estimation définitive des travaux.

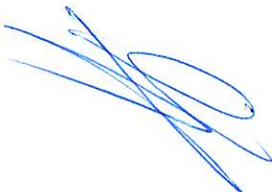
Le montant de l'avenant n° 3 s'élève à 11.205 € HT, ce qui porte le marché de maîtrise d'œuvre à 72.865 € HT (87.438 € TTC).

Le Conseil Municipal, où l'exposé de Monsieur SERVY.

APPROUVE l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le bureau d'études REALITES, d'un montant de 11.205 € HT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Fabienne TISSEUR



ROZIER EN DONZY, le 18/09/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

